

Réunion Maison paroissiale n°5 16/03/2023

Présents : Emmanuel, Guillaume, François, Jean-Yves, Michel, Guillian

Excusé : Patricia

- Dépôt du permis de démolir

Il a été déposé le 07/02/2023 avec un délai de 3 mois maximum. Une réponse est attendue avant le 07/05/2023. Ils peuvent demander des pièces complémentaires au dossier avant le 07/04/2023.

- Demande de démontage des vitraux faite par mail à la mairie (Guillaume)

- Demande de devis de démolition

La prochaine étape est de demander un diagnostic complet avant travaux sur les bâtiments.

Nous nous questionnons sur la nécessité d'effectuer le diagnostic sur l'ensemble des 3 bâtiments. Aurons-nous des entreprises à faire intervenir sur la salle paroissiale ? Est-ce plus intéressant financièrement de faire un seul diagnostic ? Cette réflexion doit être envisagée en même temps que celle de l'implication de bénévoles sur le chantier.

- Préparation de l'assemblée générale :

- Pourquoi une maison paroissiale ?
- Pourquoi Champtoceaux ?
- Présentation de la nouvelle commission
- Résumé du travail de la commission
- Réflexion sur la communication de nos avancées
- Avis et questions : invitation à une réunion publique 4/04/2023

A faire avant la prochaine réunion :

- Demander un devis pour un diagnostic complet avant travaux (Emmanuel)
- Réflexion sur les plans possibles, venir avec des idées
- Préparer les diapos de l'AG

Prochaine réunion Mardi 4/04/2023 à 20h30 au presbytere de Saint Laurent des Autels